

Félicitations, monsieur Trudeau !

Maintenant, pour l'Afeas, il faut accélérer les mesures permettant aux Canadiennes d'obtenir une égalité de fait avec les Canadiens.

Montréal, 22 octobre 2019 – L'Afeas félicite Justin Trudeau et l'ensemble des député.e.s élu.e.s au Québec et au Canada pour leur victoire d'hier aux élections fédérales.

Monsieur Trudeau, cette victoire vous a permis de former un caucus de 157 député.e.s. La campagne électorale qui vient de se terminer, n'a pas fait de place aux enjeux touchant les femmes. Aujourd'hui, les membres de l'Afeas attendent de votre gouvernement des mesures concrètes pour ancrer l'égalité de fait des femmes au Canada. Une des premières mesures devra être la nomination d'un conseil des ministres paritaire comme vous l'avez fait en 2015 et de vous assurer que vos ministres soient bilingues, particulièrement la ministre de la Condition féminine du Canada, afin que les échanges en soient facilités.

Au moment du déclenchement des élections, l'Afeas a déposé des demandes touchant trois enjeux pour faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes (<http://www.afeas.qc.ca/nouvelles/plate-forme-electorale-2019/>). Nous vous les rappelons brièvement, car ces demandes nous tiennent à cœur depuis plusieurs années :

- **Reconnaître le travail non rémunéré, dit « invisible » au sein de la famille par les parents et les personnes proches aidantes en :**
 - décrétant le 1^{er} mardi d'avril, la **Journée nationale du travail invisible**, afin de rappeler les engagements internationaux du Canada à l'égard de la situation des femmes;
 - comptabilisant et évaluant le travail non rémunéré à partir de l'Enquête sociale sur la gestion du temps 2015, comme ce fut le cas en 1992;
 - incluant une question sur le travail non rémunéré dans le Recensement 2021 comme ce fut le cas en 1996, 2001 et 2006.
- **Favoriser la parité entre les femmes et les hommes dans les instances démocratiques en :**
 - inscrivant, dans les lois électorales, l'obligation pour les partis politiques de présenter une liste de candidatures constituée à parts égales de femmes et d'hommes ;
 - amendant les lois électorales afin que les partis politiques reçoivent une allocation dédiée au recrutement, à l'accueil, au soutien et à l'élection de femmes ;
 - confiant au directeur général des élections, le suivi de cette nouvelle réglementation auprès des partis politiques.
- **Mettre en place des mesures concrètes pour les personnes proches aidantes en :**
 - convertissant les crédits d'impôt non remboursables en crédits d'impôt remboursables accordés (a) en raison de l'âge, (b) pour déficience grave et prolongée et (c) pour l'aidant.e familial.e;
 - élargissant les critères d'obtention de la prestation de proche aidant afin d'inclure les situations de maladies chroniques physiques, de maladies mentales ou de déficience pour lesquelles une personne nécessite la présence d'un.e proche afin de lui permettre de maintenir sa qualité de vie ou de l'accompagner dans le processus de rétablissement.

Monsieur Trudeau, l'Afeas souhaite que votre gouvernement prenne fait et cause pour l'égalité entre les femmes et les hommes et mette en place les demandes de l'Afeas dans les plus brefs délais.

À propos de l'Afeas

Fondée en 1966, l'Afeas regroupe plus de 7 000 femmes qui s'impliquent dans leurs collectivités en défendant leurs intérêts auprès des instances démocratiques, et ce, pour améliorer les conditions de vie des femmes, de leur famille et de la société.

– 30 –

Source

Hélène Cornellier – Responsable des dossiers
514 251.1636 - info@afeas.qc.ca - www.afeas.qc.ca